



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Unité de réception des soumissions  
Parcs Canada  
111, rue Water Est  
Cornwall ON K6H 6S3  
A/S Céline Morin**

## QUESTIONS ET RÉPONSES NO 1

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada

**Service national de passation des marchés**

**111, rue Water Est  
Cornwall ON K6H 6S3**

Title-Sujet <b>Réhabilitation de la passerelle Atwater, Canal Lachine</b>		Date <b>30 octobre 2015</b>
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P4300-15-5461</b>	Client Ref. No. - No. de réf du client.	
GETS Reference No. - No de reference de SEAG <b>5P4300-15-5461</b>		
Solicitation Closes L'invitation prend fin -  <b>at - à 14 h on - le 10 novembre 2015</b>	Time Zone Fuseau horaire -  <b>Heure normale de l'Est (HNE)</b>	
F.O.B. - F.A.B. <b>Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: x Other-Autre: <input type="checkbox"/></b>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :  <b>Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)</b>		
Telephone No. - No de téléphone  <b>613-938-5940</b>	Fax No. - No de FAX:	
Destination of Goods, Services, and Construction: <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  <b>Voir dans la présente</b>		
Vendor/Firm Name and Address <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :</b>		
Telephone No. - No de téléphone: _____		
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
_____	_____	
Name / Nom	Title / Titre	
_____	_____	
Signature	Date	



**IS 5P300-15-5461**  
**Réhabilitation de la passerelle Atwater, Canal Lachine**

**QUESTIONS ET RÉPONSES NO 1**

La présente vise à partager les réponses aux questions posées par des soumissionnaires éventuels.

Q 1 – Concernant les permis que l'on doit se procurer, quels sont ces permis plus particulièrement ?

**R 1 L'entrepreneur est responsable de valider tous les permis requis lors des travaux de construction tel que les permis requis pour l'occupation du domaine public auprès de la Ville de Montréal quant à la mobilisation/démobilisation, travaux et détours. Ils doivent vérifier tout autre permis requis auprès des instances.**

Est-ce que nous avons des permis à se procurer auprès de Parcs Canada ?

**Il n'y a pas de permis à se procurer auprès de Parcs Canada.**

Q 2 – Concernant les affiches qui sont demandées pour annoncer la fermeture de la passerelle, il est indiqué sur le chemin de détour qu'il doit y en avoir 4 (Annexe 2, section 1500), cependant, à la page 4 de la section 1500, art 1.12, il est écrit d'installer 1 panneau. Doit-on en installer 4 ou 1 ?

**R 2 L'entrepreneur est responsable de la sécurité du public lors des travaux. Par conséquent, il est tenu de respecter minimalement le plan de détour inclus dans l'Annexe 2. Il doit juger si des pancartes additionnelles sont nécessaires pour la durée de son chantier.**

Q 3 – À la visite des lieux, j'ai cru comprendre que ce n'était pas toute la structure en acier qui était à nettoyer et peindre lors de la Phase 1, est-ce possible de préciser les éléments qui doivent être nettoyés et peints ?

**R 3 Cette question sera répondue à l'addenda 2, qui sera affichée prochainement.**

Q 4 – Dans la section 5123 art 2.1, il est écrit que le pontage est fourni par CANAM, doit-on inclure le coût du pontage à notre soumission ?

**R 4 Oui, les coûts des éléments composant la dalle de béton doivent être inclus comme montré aux plans. CANAM est un fournisseur, l'entrepreneur devra commander le pontage auprès de CANAM ou un équivalent approuvé.**